

# *Un nouveau contrat social qui voit grand*

Officiellement signée le 15 novembre dernier, la nouvelle Convention Territoriale Globale qui lie la Communauté de communes et la Caisse d'Allocations Familiales, intègre désormais l'ensemble des besoins des habitants. La santé, la jeunesse, le logement... : une vaste concertation menée avec la population depuis un an, a permis de faire émerger les attentes des habitants et de co-construire un plan d'actions.

Espace France

Centre Interco  
d'Action S



Le partenariat entre la Communauté de Communes et la Caf, l'un de ses principaux financeurs sur tous les services Enfance/jeunesse, notamment, évolue. « Depuis les années 2000 », explique Marie-Édith Jeannerot, Directrice Enfance Jeunesse et Sport, « les CdC et les Caf étaient liées par un contrat enfance/jeunesse plutôt administratif et financier. La Communauté de Communes s'engageait sur des services à offrir aux familles et la Caf sur un montant de cofinancement. Aujourd'hui, cette dernière demande une prise en compte globale des besoins des familles (logement, médiation familiale...). » Pour mieux les connaître, la Communauté de Communes a donc ouvert une concertation de plusieurs mois auprès de tous les acteurs du territoire.

## Pour les habitants, par les habitants



**Plus de 400 réponses** à l'enquête numérique et papier lancée en mars dernier sur les besoins du territoire



Des entretiens **qualitatifs** menés par une intervenante spécialisée



**Des groupes de travail thématiques diversifiés** : élus, techniciens, associations, entreprises, partenaires et habitants

## QU'EN PENSENT LES ÉLUS ?



« De nouveaux services pour une population qui change et augmente »

« Le travail partenarial entrepris autour des besoins sociaux du territoire est riche d'enseignements : il fait apparaître la pertinence des services existants, mais aussi le besoin de nouveaux pour une population qui change et qui augmente. Besoin d'une offre pour la jeunesse, de soutien à la parentalité, de logements accessibles à toutes les étapes de la vie, d'aide à domicile pour les séniors, d'accueil d'urgence pour les victimes de violences familiales... En partenariat avec la Caf que nous remercions pour son aide financière et technique, la CTG constitue une véritable feuille de route sociale pour les années qui viennent. »

**Jean-Pierre Domens,**  
vice-président aux Affaires Sociales  
et Maire de Saint-Vivien-de-Blaye

## Que demandent les habitants ?



L'animation de la **vie locale**



L'**accès** aux droits



Une parentalité **épanouie**



Un accès aux soins **plus facile**



**Un habitat digne** selon les trajectoires de vie



**Plus de soutien** à l'insertion et à l'emploi sur le territoire

## LA CTG EN BREF

Signée entre la Communauté de Communes et la Caf pour 5 ans, la convention territoriale globale définit les grands axes de la politique sociale de la Communauté de Communes, établit un plan d'actions et précise les modalités de l'accompagnement technique et financier de la Caf.

Six communes partenaires de la Caf sur des services périscolaires sont également signataires de cette convention (Cavignac, Cézac, Civrac de Blaye, Laruscade, Saint Savin, Saint Yzan).

## Ce qui est inscrit dans la Convention 2022-2026



Le développement d'une politique en **favor** de la jeunesse

- **Recrutement d'un Chargé de Mission Jeunesse** qui interviendra auprès des jeunes du territoire et leur proposera des animations
- **Création d'un accueil** itinérant pour répondre aux difficultés de mobilité des plus de 12 ans
- **Des relations renforcées** avec les collègues



**Coordonner** la communication sur le territoire et **ouvrir** les services à la population

- **Communication** sur les services existants sur le territoire de la CCLNG
- **Élaboration d'outils de communication** communs à la CDC et à ses communes



**Dynamiser** la vie sociale et **renforcer** la coopération des acteurs du territoire

- **Implication des habitants** dans l'animation de la vie locale
- **Création** d'un répertoire et d'un forum intercommunal des associations



**Adapter** nos services aux besoins des familles **pour améliorer** leur cadre de vie

- **Création d'un nouvel accueil** de loisirs et mise en place du Portail Famille pour les réservations
- **Soutien à la parentalité** au-delà de la petite enfance sous la forme de café des parents, d'ateliers ou d'accompagnement à la scolarité
- **Formation des professionnels** à la communication non violente
- **Développement** de projets d'habitat mixtes et **sensibilisation** aux habitats alternatifs



**Renforcer** l'inclusion et l'accompagnement des publics fragilisés

- **Renforcement de l'inclusion** à l'école et dans les accueils de loisirs
- **Augmentation** du nombre de logements d'urgence
- **Organisation de rencontres** autour de l'accès aux droits
- **Accompagnement et relogement** des personnes en situation de mal logement/précarité, mise en œuvre du permis de louer et étude sur le taux de logements vacants sur le territoire
- **Création d'une carte** des services de santé à destination de la population



Eric Happert, Président de la CCLNG et Christine Mansiet, Directrice de la Caf Gironde, lors de la signature de la convention CTG le 15 novembre dernier.

## Regards croisés sur la CTG



- **Pierre Roussel, vice-président Enfance Jeunesse et élu de Cavignac, le constate tous les jours : sur un territoire attractif qui accueille de nouvelles familles, la demande de services ne cesse d'augmenter.**

« L'élaboration de la Convention nous a permis de rencontrer tous les acteurs du territoire, de les écouter sur ce qui fonctionne bien, ce qui manque ou doit être amélioré, puis de construire avec eux un projet partagé et concret. Ainsi, le recrutement d'un coordinateur Jeunesse est lancé et nous devrions pouvoir très vite faire de nouvelles propositions aux 13/25 ans. La concertation a aussi mis en avant la richesse associative du territoire, une richesse sur laquelle nous nous appuyerons pour maintenir cette dynamique de projets partagés. »

- **Olivier Clément, habitant de Saint-Yzan-de-Soudiac, a immédiatement répondu au questionnaire en ligne lancé par la Communauté de Communes en mars dernier et, à la fin de l'enquête, a cliqué sur « participer à la concertation ».**

« Les thèmes abordés m'intéressaient, surtout l'animation de la vie locale et l'accès aux droits, car ils concernent notre vie de tous les jours », explique-t-il.

« Mais, plus globalement, j'ai une vraie envie citoyenne de participer au débat public et suis persuadé que la voix des habitants porte loin. Nous aussi nous pouvons être acteurs de notre territoire. »



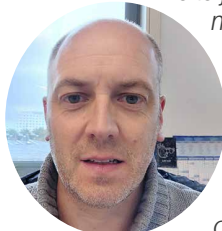
**Quelques jours plus tard, il est invité aux premiers ateliers de concertation.**

« Des élus, des associations, des partenaires institutionnels et des habitants étaient présents. C'était particulièrement intéressant de croiser des points de vue différents dans un climat ouvert et bienveillant. Les habitants ont pu faire remonter des besoins, signaler des dysfonctionnements ou faire des propositions. Beaucoup ont été retenues, comme le passage du bus numérique dans les communes au plus près des habitants ou la création de points d'information aux droits dans les médiathèques. »



- **Jérôme Cazeaux, conseiller territorial à la CAF se réjouit de cette nouvelle démarche de projet partagé.**

« La convention permet à la CAF de déployer de manière lisible et coordonnée l'ensemble de ses politiques de soutien à l'enfance et à la jeunesse,



mais aussi à la parentalité, au logement, à l'inclusion ou au handicap. Surtout, elle permet de construire en concertation et

au plus près des habitants, un véritable projet social de territoire. Élus, associations, habitants, partenaires institutionnels, les ateliers ont été riches d'échanges libres et constructifs. Ils ont aussi permis à chacun de mieux connaître les autres acteurs du territoire. Au final, le diagnostic a été partagé et le plan d'action co-construit. La démarche est innovante et c'est une belle réussite. »

La Caf s'y est aussi engagée : la Convention est un outil souple qui peut être réajustée au fur et à mesure des besoins.

- **Caroline Dénoyer, Principale du collège du Val de Saye de Saint-Yzan-de-Soudiac en est convaincue.**

« Après 2 ans de Covid et un réel impact sur la santé mentale des jeunes, il est plus que jamais fondamental que nous travaillions ensemble. Les jeunes ont besoin d'adultes solides, de valeurs fortes, de lisibilité sur leur territoire pour bien grandir et trouver leur place. Le collège est donc ouvert à toutes les propositions partenariales : nous avons été associés à Jeunes en D'stress via des interventions au collège et une invitation à se retrouver tous ensemble autour de l'inauguration du skate-park. Nous avons reçu un spectacle du TNBA grâce à la Communauté de Communes, nous travaillons avec les bibliothèques



du réseau pour notre opération « plaisir de lire ». Nous avons donc participé avec beaucoup de motivation aux ateliers et aux échanges autour de

la CTG et attendons avec intérêt l'arrivée d'un animateur jeunesse sur le territoire pour renforcer les liens avec les jeunes. »